

Novembre 2013

#4

# Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

Land Art  
**Au Jardin des Cimes  
Plateau d'Assy**

Observatoire des paysages  
**Trois nouvelles  
unités paysagères**

Regard  
**Maurice Canaux**

Concours  
**Paysages, fleurissement  
et cadre de vie**

Dossier

**Des jardins collectifs :  
une ville plus vivante ?**

# EDITO

D'après le géographe et philosophe américain Yi Fu Tuan, le paysage n'est rien d'autre que l'irruption du temps dans l'espace. La temporalité du paysage est à la fois momentanée – l'instant pendant lequel nous sommes frappés par un paysage – et discursive. Pour mieux le formuler : les paysages n'existent que dans et à travers leur non-identité ou mutation permanente. Vouloir arrêter un beau paysage, vouloir le sauvegarder en tant que tel est une illusion, et même une illusion dangereuse. Seule une société à l'enseigne de la rigidité extrême et des hiérarchies pérennes a pu créer des "espaces verts" en tant que miroir de l'abolition du temps (il faut le souligner aujourd'hui, dans cette année Le Nôtre, et malgré le génie du grand jardinier que nous admirons tous). Heureusement, il y aura toujours quelque chose qui échappera au contrôle total exercé au nom d'un paysage idéal ou au nom de la Nature, comprise comme une entité immuable.

Nous travaillons et nous agissons dans le temps, et c'est également dans le temps, par exemple à travers les saisons, que l'ensemble de nos territoires évolue. Les problèmes posés par ce que l'on appelle couramment "la Nature en ville" renvoient tous à la nécessité de ne jamais oublier la temporalité d'un projet paysager. Les nouveaux jardins potagers en ville, de plus en plus fréquents, ne se limitent pas à introduire une altérité pittoresque dans le tissu urbain ; ils indiquent aussi le temps humain, celui des petits gestes et de la réappropriation des métiers de la terre par les citadins ; à côté de l'éternité simulée par les supermarchés (qui vivent hors saisons), voilà des espaces qui nous rappellent de manière immédiate et tangible la vie de la Nature. La renaturation ou la création de trames vertes – un véritable leitmotiv quant aux aménagements actuels – ne se limitent pas, elles non plus, à la création d'une simple continuité spatiale. Afin qu'elles réussissent, elles doivent être ouvertes à la fois vers le passé (en portant à la surface un nant oublié, en construisant des passages, etc.) et vers le futur (en anticipant le développement des interventions sur le long terme). Même un élément en apparence auto-suffisant comme le fleurissement ne peut plus être pensé en partant de la logique de la belle carte postale. Il doit, de nos jours, être dynamique, et même préparer le terrain de ce qui adviendra après sa disparition. On comprend dès lors l'extrême difficulté de la profession de paysagiste, mais aussi la grande responsabilité qui incombe à cette figure centrale de notre civilisation plurielle et complexe. Les projets réunis dans cette revue montrent, en tout cas, que nous sommes sur la bonne voie...

**Michael Jakob**

*professeur en architecture du paysage  
à hepia - Genève*

La Semine, Chêne-en-Semine .....  
25 mai 2013

## Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

La revue "Paysages"  
est une publication du CAUE  
de Haute-Savoie.

Siège social : L'îlot-S - 7 esplanade  
Paul Grimault - 74000 Annecy.  
Tél 04 50 88 21 10 - [www.caue74.fr](http://www.caue74.fr).

Responsable de la publication :  
Amaud Dutheil, directeur du CAUE.

Rédacteur en chef : Frédérique Imbs,  
journaliste.

Coordination éditoriale : Antoine Deneu-  
ville, conseiller paysage, CAUE.

Conception graphique : Maryse Avrillon,  
CAUE, d'après une maquette de  
[www.abaca-studio.com](http://www.abaca-studio.com)

N°ISSN : en cours.

Publication annuelle gratuite imprimée  
en 1 500 exemplaires.  
Novembre 2013.

Crédit photographique :

Couverture : Romain Blanchi - CAUE 74,  
Editorial et Observatoire des Paysages :  
Sylvain Duffard, Focus Caroline Houal -  
2010/Association Jardin des Cimes., Dossier,  
Regard, Paysages des collectivités, Concours  
Paysages de nos Communes, CAUE74.

Reproduction même partielle interdite.

# sommaire

**Actualités** | page 4

## Focus

Land Art au Jardin des Cimes | page 6



## Observatoire des paysages

Trois nouvelles unités paysagères | page 8

Après la cluse du lac d'Annecy et le massif des Bauges en 2012, la deuxième campagne photographique de l'Observatoire des paysages haut-savoyards a porté cette année sur trois nouvelles unités paysagères : l'avant-pays haut-savoyard, le Genevois et le plateau des Bornes.



## # Dossier

Des jardins collectifs : une ville plus vivante ?

| page 11

Issus du concept des jardins ouvriers du 19<sup>e</sup> siècle, les jardins collectifs fleurissent aujourd'hui à travers toute la France. Avoir son petit coin de verdure étant le rêve de nombreux citadins, ces initiatives remportent un vif succès. En Haute-Savoie, ce sont plusieurs dizaines de communes qui ont mis en place ce type de démarche, souvent à la demande d'associations d'habitants.

## Regard

"Je préfère la gestion différente à la gestion différenciée"

Interview de Maurice Canaux | page 18

Directeur du service parcs et jardins de la commune d'Aix-les-Bains, Maurice Canaux est aussi formateur au sein du Centre national de la fonction publique territoriale, et participe au jury national du label Villes et Villages Fleuris. Depuis plusieurs années, il pratique un mode de gestion raisonnée des espaces verts.



## Paysages des collectivités

A la reconquête des centre-ville | page 20

Places, parcs, promenades piétonnes... Le renouveau de ces espaces publics replace la nature au cœur de nos communes. Grande ville ou petits villages, celle-ci est essentielle à la qualité de vie. Exemples d'aménagements récents à Ambilly, Cran-Gevrier et Duingt.



## Concours Paysages, fleurissement et cadre de vie

Palmarès 2013 | page 24

Trois catégories, 44 candidats et 13 lauréats, voici les résultats de l'édition 2013 du concours départemental "Paysages, fleurissement et cadre de vie".



## A lire | page 27

Découvrez notre sélection d'ouvrages sur le paysage et le jardin.

# actualités

## LE BONHEUR EST DANS LES ESPACES VERTS

**Habiter près d'un espace vert rend-il plus heureux ?** Si la réponse paraît évidente, encore trop peu de données scientifiques venaient le prouver. C'est désormais chose faite grâce à une étude menée par le psychosociologue britannique Matthew White. Réalisée auprès de 10 000 personnes sur une durée de vingt ans, l'étude des chercheurs de l'université d'Exeter (Angleterre) met en avant le bien-être indéniable procuré par les espaces verts sur ses riverains. La proximité avec la verdure équivaldrait même à un tiers du bonheur apporté par un mariage ou un dixième du bonheur que procure une embauche ! Ces chiffres ne sont pas surprenants lorsque l'on connaît le besoin de vert exprimé par les Européens. En effet, selon la dernière enquête Unep-Ipsos, près de sept Européens sur dix choisissent leur lieu d'habitation en fonction de sa proximité avec un espace vert. Autre fait saillant révélé dans cette enquête : le vert appelle le vert. Ainsi, parmi les Européens possédant déjà un jardin, huit sur dix décident de vivre à proximité d'un espace vert au moment d'emménager. Enfin, le contact quotidien avec le végétal est important pour plus de huit Européennes sur dix et sept Européens sur dix.

Si l'enquête Unep-Ipsos révélait que les Français avaient déjà conscience des bienfaits écologiques des espaces verts puisque pour un Français sur deux les jardins sont avant tout bons pour l'environnement, leurs bienfaits sur la santé sont désormais également reconnus. A l'heure où l'apaisement des tensions, les enjeux de santé publique et l'amélioration du cadre de vie sont au cœur de l'actualité, ces données sont précieuses pour l'ensemble des acteurs qui créent les villes de demain. Les chercheurs britanniques insistent d'ailleurs sur le fait que l'effet des espaces verts peut s'avérer très important sur la collectivité sur le long terme.



L'étude est téléchargeable sur le site de l'Unep : [www.entreprisesdupaysage.com](http://www.entreprisesdupaysage.com).



## TRAME VERTE ET BLEUE : LE SCHEMA REGIONAL BIENTOT ADOPTE

Deux années de travail intense faites de discussions passionnées, de réflexions approfondies, de rencontres aux quatre coins de la région, ont permis d'aboutir au projet de SRCE (Schéma régional de cohérence écologique). Arrêté par le Préfet et le président de Région le 18 juillet dernier, ce document est le résultat d'une véritable construction collective entre les acteurs de la biodiversité et de l'aménagement du territoire en Rhône-Alpes. Après la consultation réglementaire, qui sera suivie de l'enquête publique en décembre 2013, le processus d'élaboration entre dans sa dernière ligne droite, avant l'adoption définitive du schéma prévue à l'horizon du printemps 2014.

[biodiversite.rhonealpes.fr](http://biodiversite.rhonealpes.fr)

## OPÉRATION PLUS D'ARBRES, PLUS DE VIE ! C'EST PARTI POUR LA 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION !

Avec ses partenaires France Bois Forêt, Toyota France et les éditions Nathan, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (of-FEEE) lance aujourd'hui l'appel à projet 2013/2014 de l'opération *Plus d'arbres, plus de vie !* Mise en place dans le cadre de l'Année Internationale des Forêts en 2011, cette opération vise à sensibiliser le grand public au rôle de l'arbre et de la forêt sous l'angle du développement durable. En deux ans, elle a généré plus de 500 opérations de plantation, sur l'ensemble du territoire métropolitain. 43 000 jeunes arbres ont été plantés, 275 000 livrets pédagogiques distribués et des dizaines de participants recensés. Fort d'une participation croissante des collectivités, des écoles, des enseignants, des associations, des entreprises... le programme se poursuit. Pour cette troisième édition, les Pépiniéristes forestiers français offrent 35 000 plants. Les plantations se feront jusqu'au 31 mars 2014 pour une remise de Prix au printemps.

[www.plusdarbres-plusdevie.org](http://www.plusdarbres-plusdevie.org)



# actualités



Studio Erick Salliet

Une attention particulière a été apportée à la scénographie nocturne.

## UNE PLACE-JARDIN À LYON

L'espace **Brotteaux**, situé dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, fait partie d'un ensemble urbain, riche d'une histoire économique et résidentielle, qui s'est construit au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle autour de l'ancienne gare centrale de Lyon. Aujourd'hui livré, ce chantier d'espace public, aménagé par Ilex et supervisé par le Grand Lyon, transforme l'avenue Général Brosset en "Place-Jardin". Son double objectif, au demeurant paradoxal, consiste à créer un jardin de quartier, tout en composant un espace public architectural et emblématique digne de sa centralité. Ce lieu, érigé sur la dalle toute récente d'un parc de stationnement souterrain, est organisé autour de deux éléments programmatiques imbriqués et complémentaires : la Place et le Jardin. Redessiné comme une vaste promenade piétonne, le projet, fait face au "monument" ; l'ancienne gare des Brotteaux. Il est conçu comme un espace de liberté, composé, à la fois architectural et végétal. Lieu de repos et de détente identitaire parce que graphique, et très vivant du fait de la collection d'ambiances végétales colorées, la Place-Jardin devient un équipement à part entière.

## JARDINER SANS PESTICIDES

Le concours "**Jardiner Autrement, réduisons l'usage des pesticides au jardin**" récompense les démarches de jardinage permettant de réduire ou d'éviter l'utilisation des pesticides, tout en favorisant la biodiversité et le partage des bonnes pratiques. Parmi les dossiers reçus lors de la troisième édition du concours, dix candidats ont été sélectionnés pour la qualité de leur démarche. En Mayenne, le jardin de Guy Beaudet, vainqueur du concours, et particulièrement son grand potager de 500 m<sup>2</sup>, tout est bien rangé, planté de fleurs. Le potager reçoit également des apports de bois raméal fragmenté pour améliorer les qualités du sol. Les crapauds accoucheurs, amis du jardinier, en sifflent d'admiration les soirs de mai et de juin ! Guy est également très attaché aux échanges de savoir puisqu'il anime dans le cadre de l'Université du Temps Libre de Mayenne un groupe de jardiniers. Ceux-ci se donnent régulièrement rendez-vous pour se transmettre trucs et astuces ou tout simplement partager les produits du jardin. Son jardin est également ouvert lors du week-end *Rendez-vous au Jardin* et a accueilli plusieurs centaines de visiteurs depuis 2011.



Guy Beaudet

[www.jardinier-autrement.fr](http://www.jardinier-autrement.fr)



Parc des Jardins de Hauts-Savoie

Le thème de 2014 : l'enfant au jardin.

## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

**Les Rendez-vous aux jardins, qui se dérouleront les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014**, auront pour thème "L'enfant au jardin". Organisé à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, cet événement est une invitation à découvrir et profiter de la richesse des parcs et jardins publics et privés. Le temps d'un week-end, des animations exceptionnelles viennent souligner la dimension culturelle de ces lieux : lectures, animations théâtrales, mimes, dégustations, conférences, expositions, rencontres, installations, démonstrations de savoir-faire, jeux, concours, concerts, ateliers, marchés, bourses aux plantes... Des conditions de visites privilégiées pour le public.

# LAND ART

## LES PHONÈMES

### Marie-Laure Bourgeois & Vincent

Perché à plus de 1000 m d'altitude sur la commune de Passy et face au mont Blanc, le Jardin des Cimes nous emmène promener sur un sentier où l'art et la nature sont mis en scène pour le plaisir des sens. Ce jardin contemporain mêle pédagogie et projet artistique en accueillant chaque année des œuvres d'artistes reconnus au niveau international. Les Phonèmes, œuvre réalisée par Marie-Laure Bourgeois et Vincent Bécheau, s'installe dans ce site comme un média pour rencontrer l'architecture et le paysage. Les formes de ces bancs publics sont réinventées pour offrir, à une toute autre échelle, un lieu de rencontre et de rêverie au jardin. Leurs diverses appropriations invitent au dialogue entre usagers et nous questionnent sur le sens que nous voulons donner à notre espace public.

Prix du public de la Biennale de design de Saint-Etienne

[www.jardindescimes.com](http://www.jardindescimes.com)

# Bécheau



# TROIS

# NOUVELLES

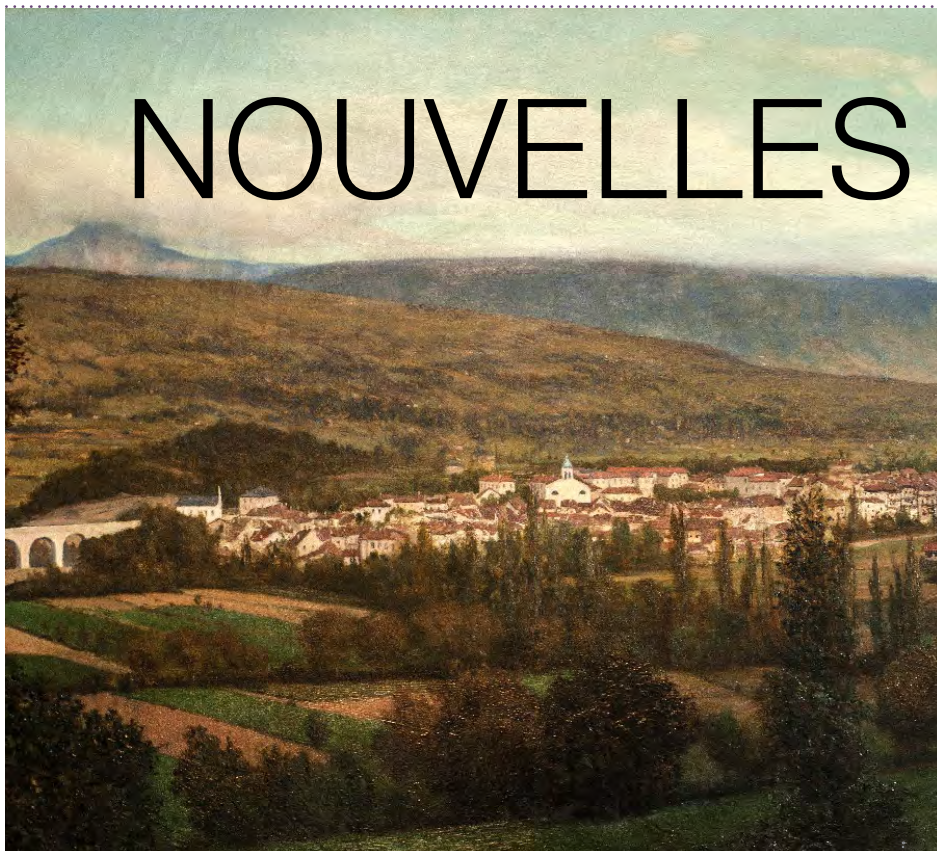
**Après la cluse du lac d'Annecy et le massif des Bauges en 2012, la deuxième campagne photographique de l'Observatoire des paysages haut-savoyards a porté cette année sur trois nouvelles unités paysagères : l'avant-pays haut-savoyard, le Genevois et le plateau des Bornes.**

Le CAUE s'est engagé en 2012 dans la réalisation d'un Observatoire des paysages haut-savoyards, projet présenté de façon détaillée dans le précédent numéro de la revue Paysages. Il s'agit notamment de constituer un fonds photographique alimenté par des prises de vues régulièrement reconduites pour aboutir à des séries chronologiques. Une sélection de 90 points de vue fixes, répartis sur l'ensemble du territoire départemental, est établie selon une logique d'unités paysagères et d'itinéraires. Ces points de vue doivent permettre de caractériser l'identité paysagère des territoires et de rendre compte de l'évolution des paysages quotidiens. Cette approche, conforme à la méthodologie de l'Observatoire photographique national, sera complétée par un travail de création photographique (prises de vues laissées au libre choix des photographes) et une sélection de représentations de quelques paysages emblématiques.

L'unité paysagère "cluse du lac d'Annecy et massif des Bauges" a fait l'objet de la première campagne de prises de vues de l'Observatoire. En 2013, ce sont trois nouvelles unités paysagères qui seront couvertes : l'avant-pays haut-savoyard, le Genevois et le plateau des Bornes.

## DES TERRITOIRES EN MUTATION

L'avant-pays haut-savoyard, situé à l'ouest du département, est caractérisé par son relief mouvementé : une succession de collines boisées et de plateaux est parcourue par des cours d'eau souvent fortement encaissés (Chéran, Fier, Usses). Le Rhône, limite administrative, physique et historique, marque la partie nord de l'unité paysagère. L'image d'un terroir rural persiste toujours ici, malgré le développement d'une urbanisation diffuse autour des hameaux dispersés et des centres urbains (Rumilly, Alby-sur-Chéran, Seyssel). Les ouvrages d'art, indispensables au franchissement des obstacles naturels, les châteaux et les maisons fortes marquent les paysages de ce couloir de circulation historique. La sélection des points de vue permettra de mettre en évidence la richesse et la diversité des paysages de l'avant-pays, trop souvent considérés comme "ordinaires", par opposition aux paysages lacustres et de montagne, qui fondent l'image de marque du département.



CAUE de Haute-Savoie



Sylvain Duffard, photographe - CAUE 74

Vue de Rumilly, deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, L. Veyron, huile sur toile, collection Musée de Rumilly

Plateau de Villaz, vu depuis Les Ollières, 20 octobre 2013



Sylvain Duffard, photographe - CAUE 74

Frontière franco-suisse, Collonges-sous-Salève, 18 octobre 2013



# UNITÉS PAYSAGÈRES



Sylvain Duffard, photographe - CAUE 74

Le Genevois haut-savoyard, au sud-ouest du bassin lémanique, descend en pente douce depuis le mont Sion jusqu'aux étendues planes de la plaine genevoise. Le dynamisme du Genevois français se traduit par une transformation très rapide des paysages, sous l'influence de l'agglomération transfrontalière. Des quartiers entiers des villes ou des bourgs sont ainsi radicalement modifiés en quelques années. Pour autant, des motifs paysagers fortement identitaires perdurent, comme les vergers ou les vastes espaces de culture, contrastant avec la multiplication des infrastructures sur la frange frontalière.

Rumilly, vue depuis la route du Clergeon, 27 mai 2013



Centre village de Viry, Rue des Coulerins, 19 octobre 2013

Sylvain Duffard, photographe - CAUE 74

Entre les contreforts du Salève et du massif des Bornes, les paysages du plateau des Bornes restent caractérisés par l'activité agricole tournée vers l'élevage et le développement d'une urbanisation dynamique proche des bourgs de Cruseilles, Thorens-les-Glières et Groisy. L'altitude du plateau, soumis aux rigueurs du climat, et les vastes horizons dégagés lui confèrent des ambiances très particulières. ■ ■ ■

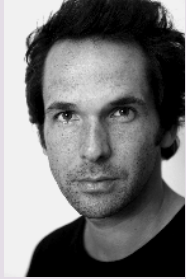
Thorens-Glières, vue depuis l'impass des Pesettes, 22 octobre 2013



Sylvain Duffard, photographe - CAUE 74

Les paysages se transforment  
mais gardent une identité forte.

## LE REGARD DU PHOTOGRAPHE, SYLVAIN DUFFARD



**Devenu photographe indépendant en 2006 après des études puis une expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire, Sylvain Duffard se consacre depuis à un travail sur le paysage et les territoires habités. Après une première campagne pour l'Observatoire photographique des paysages haut-savoyards réalisée en 2012, il finalise actuellement la deuxième campagne relative à l'avant-pays haut-savoyard, au Genevois et au plateau des Bornes. L'occasion de nous livrer son point de vue.**

### PAYSAGES - QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE DE PAYSAGE ?

"Un paysage est défini comme une portion de territoire vue depuis un point donné. La photographie de paysage s'appuie sur une des spécificités du médium photographique : son indexation sur le réel. A ce titre, elle est en premier lieu "documentaire". La photographie qui se déploie dans ce cadre requiert une grande précision dans les rendus et une profondeur de champs maximale. Elle est le plus souvent réalisée en couleur et ne laisse qu'une place limitée aux ombres qui constituent en quelque sorte des "amnésies du paysage". J'ajouterai que, si cette photographie est le plus souvent dénuée de toute présence humaine, je fais a contrario le choix de laisser, quand cela se justifie, une place aux personnes qui cheminent dans les espaces que je photographie."

### PAYSAGES - COMMENT ÊTES-VOUS VENU À LA PHOTOGRAPHIE DE PAYSAGE ?

"La question du paysage quotidien, ordinaire, m'intéresse depuis

longtemps. En tant que photographe, j'ai ainsi rapidement choisi de me concentrer sur des espaces délaissés, des franges, des interstices... plutôt que sur le "grand paysage", le "beau paysage". C'est tout naturellement que je me suis intéressé aux Observatoires dont le point focal n'est pas ce qui est exceptionnel, spectaculaire ou anecdotique dans le paysage mais au contraire sa dimension commune, partagée et souvent ordinaire."

### PAYSAGES - VOUS AVEZ TRAVAILLÉ SUR L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES ALPILLES. QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE CELUI DE LA HAUTE-SAVOIE ?

"La démarche portée par le CAUE de Haute-Savoie est clairement inscrite dans celle de l'Observatoire photographique national du paysage. Son ambition est ainsi de faire la synthèse entre un projet de territoire et un projet photographique. La rigueur technique et méthodologique (critères de choix des points de vue et documentation des vues réalisées, relevés GPS, référencement des choix techniques opérés,...) est respectée afin de permettre la réalisation ultérieure de re-photographies d'une grande précision. Mais dans le même temps, le CAUE s'en libère en affirmant un point de vue sur le paysage et ses évolutions dans l'objectif notamment de mettre en lumière et de questionner l'ampleur des mutations spatiales générées par une urbanisation croissante. Autre spécificité de la démarche : le choix de structurer l'Observatoire à l'échelle du département (la plupart le sont à une échelle territoriale plus réduite).

Dans le cadre de tout Observatoire, l'intérêt et la complexité pour le photographe tiennent selon moi dans la nécessité de comprendre précisément les enjeux énoncés par le commanditaire tout en sachant ensuite prendre de la distance avec cette approche analytique pour photographier de manière sensible. La clarté et l'ambition de la commande qui m'a été confiée par le CAUE m'offrent l'opportunité de porter, dans une belle liberté, un regard photographique personnel sur le paysage haut-savoyard."

## ACCESSIBLE SUR LE NET

La réalisation progressive des campagnes photographiques s'accompagne d'une première diffusion en direction du public : un site internet sera dédié à l'Observatoire d'ici la fin de l'année. Chacun pourra accéder aux prises de vues et aux représentations paysagères. Une cartographie interactive permet de localiser les différents points de vue et de visualiser les clichés en haute définition. Ce dispositif a vocation à être complété par d'autres ressources en termes de connaissance des paysages et de leur dynamique : analyses, contributions de spécialistes mais aussi du grand public. Le site internet sera enrichi progressivement, au fur et à mesure de la réalisation des campagnes de prises de vues. ■

<http://observatoire.paysages74.fr>

### ROUTE DE LA PLAINE, DOUSSARD

### CLUSE DU LAC D'ANNECY / BAUGES



Le paysage de la vaste plaine agricole du sud de la cluse du lac d'Annecy est un motif paysager rare dans ce département montagnard. Il contraste fortement avec les versants forestiers des montagnes du massif des Bauges. Le front bâti semble contenu en périphérie du bourg, dans un équilibre fragile.

### LIEU & INFORMATIONS



### DOUSSARD

Route de la Plaine, Doussard

- Photographe: Sylvain Duffard
- Date du cliché: 06/04/2012
- Heure du cliché: 09h15

[RETOUR A LA CARTE DES PAYSAGES](#)

## DES JARDINS COLLECTIFS : UNE VILLE PLUS VIVANTE



**Issus du concept des jardins ouvriers du 19<sup>e</sup> siècle, les jardins collectifs fleurissent aujourd'hui à travers toute la France. Avoir son petit coin de verdure étant le rêve de nombreux citoyens, ces initiatives remportent un vif succès. En Haute-Savoie, ce sont plusieurs dizaines de communes qui ont mis en place ce type de démarche, souvent à la demande d'associations d'habitants.**

Jardins ouvriers, jardins partagés, jardins familiaux... il existe de nombreuses façons de désigner ce type de jardin. Si tous intègrent la notion de "communauté", il existe cependant des nuances dans la définition et le fonctionnement de chacun. Historiquement, les **jardins ouvriers** sont les plus anciens. Legs du 19<sup>e</sup> siècle, ils étaient mis à la disposition des ouvriers par les municipalités ou les industriels afin d'assurer une source de nourriture à ces populations défavorisées. Les **jardins familiaux** relèvent du même concept que les jardins ouvriers, mais étendu à toutes les classes de la population, avec cependant souvent une priorité pour les familles à faibles revenus ; ils sont souvent gérés par des associations ou par les mairies.

Enfin, les **jardins partagés** ont été créés à partir des années 1970, et les précurseurs seraient apparus avec le mouvement "Green Guerilla", à New-York. Ces jardins, qui ont souvent remplacé des friches, sont entretenus en commun par les habitants des quartiers alentours.

On parle aussi de **terrains d'aventure** : créés également sur des friches, ces aménagements avaient pour but de doter les quartiers de lieux de découverte et de divertissement pour les enfants. Il en existe peu en France. Enfin, le concept des **ruelles vertes**, très en vogue à Montréal et dans certains quartiers de Londres, a pour but de végétaliser la rue tout en permettant aux habitants de cultiver fruits et légumes en pied d'immeuble. ■ ■ ■

Jardins familiaux du Marais,  
Metz-Tessy



## DES OBJECTIFS COMMUNS

Aujourd'hui, c'est le terme de **jardins collectifs** qui est désormais utilisé plus couramment pour désigner l'ensemble de ces jardins. Cependant, les jardins partagés restent encore différents des jardins familiaux (tant dans le fonctionnement que dans la dynamique et la volonté des jardiniers, des élus ou des services de la ville). Le terme jardins partagés est bien spécifique, même si les frontières entre les deux catégories tendent peu à peu à s'effacer.

Quelle que soit la dénomination, les motivations sont les mêmes : la rencontre de gens de tout âge, de toute condition, classe sociale et ethnies différentes, l'exercice et la détente en plein air, la mise en pratique des connaissances et des goûts, le partage du savoir et l'entraide, la récolte de fruits et légumes plus frais et meilleurs au goût, la possibilité donnée à la tradition agricole de perdurer à travers les générations, la contemplation de la beauté du site et de la nature. Le jardinage collectif d'un terrain, parfois laissé à l'abandon, améliore le cadre de vie et permet des échanges entre personnes d'origines géographiques, de milieux sociaux et d'âges différents. A noter que les jardins communautaires, souvent créés en ville, existent aussi en milieu rural.

## DES VOCATIONS VARIÉES

Le respect de l'environnement est une valeur forte des jardins communautaires : les jardiniers choisissent des végétaux adaptés au sol et au climat, ils évitent les produits phytotoxiques. Le compostage, la récupération de l'eau de pluie et la technique des cultures associées y sont très souvent pratiqués. Ce sont également des lieux d'éducation à l'environnement pour enfants et

adultes, qui y apprennent la botanique, ou qui y observent la faune urbaine. Nombreux sont les jardins communautaires qui attribuent des parcelles aux écoles du voisinage, pour y mener des projets pédagogiques.

Certains jardins communautaires ont une vocation d'insertion. Ils accueillent des personnes en situation de handicap, des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou des personnes victimes d'exclusion sociale. Les jardins communautaires sont des lieux d'initiative citoyenne. Certains d'entre eux sont créés par des habitants qui n'attendent pas d'avoir une autorisation pour y proposer des activités. Parfois, ceux-ci souhaitent ouvrir un jardin pendant quelques mois ou quelques années, en attendant

qu'une autre affectation soit décidée. Les associations qui ouvrent et cultivent un jardin y proposent des débats et des événements culturels qui sortent des sentiers battus. Il est fréquent d'y assister à des projections de films qui ne sont

pas programmés à la télévision, d'y débattre de sujets peu traités par les médias, comme la biodiversité, la relocalisation de l'économie ou le droit au logement. La gratuité, ou des prix très modérés, permettent d'ouvrir le jardin à tous.

En Haute-Savoie, la pression foncière et la densification des villes obligent aujourd'hui les nouveaux habitants à s'orienter de plus en plus vers des logements collectifs en appartement. La mise en place de ces jardins partagés leur permet de disposer d'un lopin de terre au cœur de la ville, de retrouver le contact avec l'environnement et la nature et, pour certains, d'avoir des ressources supplémentaires. Annemasse, Annecy, La Clusaz, Metz-Tessy, Taninges, Passy, Publier, Poisy, Meythet... les initiatives se multiplient, remportant toujours un vif succès auprès des populations concernées. ■

Le respect de l'environnement : une valeur forte

## Pour aller plus loin...

### Revue :

Jardins partagés - utopie, écologie, conseils pratiques. Distribué par le réseau du Jardin dans tous ses états.

### Sites internet :

Site de la Fédération nationale des jardins familiaux : [www.jardins-familiaux.asso.fr](http://www.jardins-familiaux.asso.fr)

Site du réseau Le Jardin dans tous ses états : [www.jardins-partages.org](http://www.jardins-partages.org)

Jardin collectif, La Clusaz

CAUE de Haute-Savoie



## # ANNEMASSE/UNE TRADITION À PÉRENNISER

A Annemasse, le concept de jardin collectif ne date pas d'hier. Déjà, après la Seconde guerre mondiale, des familles d'employés de la SNCF cultivaient leur lopin de terre partagé. Une partie de la ville étant bâtie à l'emplacement d'un ancien bassin de maraîchers, on y trouve une sensibilité naturelle à la pratique du jardinage. "A cela s'ajoute la présence d'une population déracinée, précise Alain Duval, responsable des Affaires sociales à la mairie d'Annemasse, des familles venues s'installer il y a trente ans, qui ont eu besoin de se retrouver autour de ces pratiques sociales."

Aujourd'hui, la Municipalité gère 143 parcelles individuelles, chacune d'une surface de 100 m<sup>2</sup>. Situés rue de Romagny, sur un terrain communal de quinze hectares, ces jardins familiaux ont été attribués à des habitants d'Annemasse motivés, à condition qu'ils n'habitent pas dans une maison. A travers cette opération, la ville s'implique dans une démarche respectueuse de l'environnement. Elle a équipé chaque parcelle d'une cabane et d'un récupérateur d'eau de 300 litres (avec l'aide de la Région). En contrepartie, elle a demandé aux jardiniers de participer au montage, ce qui a créé un bel élan d'entraide et a permis aux participants de mieux se connaître. Pour sensibiliser les jardiniers à utiliser moins de pesticides et favoriser la pollinisation des légumes, deux ruches ont été installées à proximité des parcelles. La Mairie a également proposé des formations sur le jardinage sain dans lesquelles ont été abordés des thèmes aussi variés que la gestion de l'eau, les engrais verts, la fertilisation, la préparation du sol et des semis, le compost... "Nous avons également aménagé un espace commun dédié à la culture biologique, ce qui permet de sensibiliser nos jardiniers de façon concrète aux pratiques écologiques," explique Isabelle Baudet-Renvoisé, directrice du Service

des parcs et jardins d'Annemasse.

Face à la demande croissante des habitants - la liste d'attente compte déjà une soixantaine de candidats -, la commune souhaite reproduire l'expérience dans d'autres lieux de la ville. "Pour créer ces nouveaux jardins, précise Isabelle Baudet-Renvoisé, il faut trouver des parcelles adaptées, ce qui n'est guère aisé face à la pression foncière. D'autant que nous tenons à ce que ces terrains soient dédiés aux jardins familiaux de façon pérenne." En effet, sur les 143 parcelles des jardins de Romagny, 66 vont devoir être déplacés pour voir s'ériger une nouvelle école. L'ensemble de ces jardins seront rapidement réaménagés pour ne pas pénaliser les jardiniers bénéficiant actuellement d'une parcelle ; soit sur le site même mais également au cœur d'un futur parc d'un hectare comprenant 33 jardins individuels et un jardin partagé, ainsi que treize parcelles le long d'une liaison verte. Ces projets s'inscrivent dans la volonté de la commune de créer des espaces de respiration dans la ville. Une démarche d'ailleurs prise en compte dans la révision de son Plan local d'urbanisme. ■



Ville d'Annemasse



CAUE de Haute-Savoie



Outre les parcelles individuelles, un espace commun est dédié à la culture biologique.

## # LA CLUSAZ/UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Voilà maintenant deux ans que le projet de jardin communal a vu le jour à la Clusaz. Situé derrière la chapelle du Gotty, il est géré par une association d'habitants, *La laitue et la limace*. C'est à l'une de ces habitantes, Julie Desnoulez, que revient l'initiative. Elle souhaitait notamment pouvoir montrer à ses enfants d'où viennent les aliments qui se trouvent dans leur assiette. La maire-adjointe, Corinne Collomb-Patton, a appuyé le projet et la commune a accepté de prêter un terrain qu'elle a viabilisé. La mairie a également fait installer un petit cabanon pour entreposer les outils et fait venir l'eau. Elle a aussi financé l'installation d'une clôture pour protéger les plantations, le tout en prenant garde de ne pas nuire à l'architecture locale et au paysage alentour.

Une fois l'association montée, les valeurs et les règles de fonctionnement ont été établies : "La philosophie de ce jardin repose sur des valeurs de respect, de patience, d'apprentissage et de transmission des savoirs aux générations futures," explique Julie Desnoulez, qui préside l'association. Tout est géré par les membres de l'association qui

ont payé, en amont, une cotisation annuelle pour jouir du terrain et de son installation. Pour devenir membre, il faut répondre à plusieurs critères : habiter à la Clusaz et ne pas disposer de terrain utilisable en tant que potager. Chaque famille dispose d'un carré de terre de 5 m x 5 m où elle peut semer les fruits, fleurs et légumes de son choix. Une seule consigne : cultiver et entretenir naturellement. Aucun pesticide ou engrais chimique ne sont tolérés.

De douze familles la première année, l'association est passée à dix-sept l'été dernier. Un nombre idéal pour maintenir la qualité et l'organisation mise en place. Réunissant des Cluses d'origine comme des nouveaux arrivants, l'association a ainsi pu répondre à toutes les demandes. Et si au départ l'objectif était éducatif et écologique, au final l'aventure s'avère collective. Chacun s'occupe de sa parcelle mais cela n'empêche pas les membres de l'association de s'entraider, de travailler ensemble, de s'échanger conseils et coups de mains, et de partager parfois le fruit de leur récolte. ■

L'été dernier, 17 familles ont pu récolter le fruit de leur potager.



CAUE de Haute-Savoie

## # ANNECY/S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

"Créer des jardins collectifs est une autre manière d'amener la nature en ville", voilà comment Julien Lethiais, chef de projet Développement durable à la mairie d'Annecy, décrit la démarche de la commune, une démarche qui s'inscrit dans le Plan Climat de la Ville et son Agenda 21. "C'est en effet une alternative complémentaire aux parcs publics, qui sont plus des lieux de passage que des lieux de vie comme le sont les jardins collectifs", confirme Christophe Ferlin, directeur du service des Espaces verts de la ville. Si le concept n'est pas nouveau à Annecy, il remporte un succès croissant ces dernières années. La commune a créé 68 parcelles, réparties dans plusieurs quartiers de la ville ; elle a dû procéder à un tirage au sort, face à l'afflux des demandes (plus de 200), le seul critère étant d'habiter Annecy. "Les motivations sont généralement les mêmes, précise Christophe Ferlin. Dans une ville où 90 % de la population vit en appartement, le besoin d'un contact direct avec la nature se fait sentir. A cela s'ajoute la volonté de manger sain et de créer du lien. Bien souvent, l'acte de jardinage sert de support à l'envie de rencontrer les autres."

Annecy compte donc aujourd'hui quatre jardins collectifs, qui correspondent à quatre ambiances urbaines différentes. Le premier, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, est situé impasse du Trippoz, à côté du château ; c'est un petit espace confidentiel, à l'abri des regards, qui accueille une dizaine de jardiniers. Le deuxième jardin se trouve dans un tout autre environnement, derrière le parc des sports, et occupe une surface de 600 m<sup>2</sup> répartis en 26 lots. La parcelle Solidarité, implantée sur un site de 500 m<sup>2</sup> au total, reçoit également des jardiniers issus d'une démarche parallèle et coordonnée par la MJC Forum des Romains. Enfin, le quatrième terrain est aussi le plus grand ; avec ses 1 000 m<sup>2</sup> de surface, il est situé près de la Visitation, en lisière de forêt et à la place de l'ancienne roseraie de la Basilique. Quatre jardins pour 120 jardiniers. Afin de satisfaire le plus grand nombre, un cinquième projet, d'une trentaine de parcelles, est à l'étude. En attendant, il est un autre jardin, situé dans le quartier de Novel, qui relève également du concept de jardin partagé tout en étant à part, comme l'explique Christophe Ferlin : "Le plus



Ville d'Annecy

souvent, les jardins collectifs n'imposent pas de critère esthétique. Ici, le cahier des charges comportait cette dimension." Par volonté de restituer un espace public à tous les habitants du quartier, le Jardin du Manoir de Novel est né en 2008, à l'interface entre le tissu urbain des années 60 et un manoir du 16<sup>e</sup> siècle. Témoin du patrimoine horticole et maraîcher très ancré, il a pour but l'évocation de quatre notions : l'histoire de l'art des jardins, l'évolution de l'agriculture du territoire annécien, l'évolution des espèces végétales, et l'orientation sociale et artistique dans des espaces dédiés. Un potager expérimental, espace partagé, constitue le cœur de ce jardin. Ses trois parcelles sont cultivées respectivement par les jardiniers du service des Espaces verts de la ville d'Annecy, l'école de Novel et l'association des Amis du Jardin du Manoir de Novel. Chaque année, un projet de jardinage collectif prend forme autour d'une thématique d'expérimentation culturelle commune à tous. "C'est un jardin vivant qui change chaque année," ajoute Christophe Ferlin. Observatoire expérimental et pédagogique, lieu d'expression artistique en constante effervescence, le Jardin du Manoir de Novel est tout cela à la fois. ■

Le Jardin du Manoir de Novel : un projet à part.

La commune a créé 68 parcelles réparties dans plusieurs quartiers de la ville.



Ville d'Annecy

## # METZ-TESSY/CRÉER DU LIEN

Inaugurés en 2011 par le maire de Metz-Tessy, les jardins familiaux du Marais sont l'aboutissement d'un long cheminement qui a impliqué élus et habitants. Une association, présidée par Jean-Claude Pinier, a été spécialement créée pour en assurer la gestion. Un comité de pilotage, composé de membres de l'association ainsi que d'élus, a également été mis en place. Ce comité prend toutes les décisions émanant de la collaboration entre la commune et l'association (attribution des parcelles, investissements,...). A ce jour, 42 familles exploitent des parcelles sur une surface de 4 800 m<sup>2</sup>.

Dès les premiers coups de bêche, des liens se sont créés entre jardiniers, les plus expérimentés donnant des conseils aux néophytes. L'association assure la gestion de l'outillage collectif et individuel. Générateurs d'un lien social important, ces jardins familiaux sont un lieu d'évasion, de rencontre et de solidarité où

se retrouvent les habitants des quatre coins de la commune. Le chalet d'accueil installé par la Municipalité est très apprécié ; il favorise les moments de convivialité.

Les Jardins Familiaux de Metz-Tessy s'inscrivent aussi dans une démarche de développement durable. Cinq récupérateurs d'eau, représentant environ 5 000 litres au total, ont déjà été installés ; un sixième est prévu pour 2014. Les jardiniers ont également réalisé un composteur. Ils ont à leur disposition un chariot, en plus des brouettes, pour le transport des déchets verts jusqu'à la déchetterie communale ou celle interne aux jardins. Enfin, des toilettes sèches ont été installées au printemps 2013.

L'association prévoit chaque année des journées d'animation ; ces journées permettent de sensibiliser adultes et enfants aux valeurs portées par le projet, des valeurs centrées sur les relations humaines et le respect de l'environnement. ■

42 familles exploitent des parcelles sur une surface de 4 800 m<sup>2</sup>.

CAUE de Haute-Savoie



CAUE de Haute-Savoie



CAUE de Haute-Savoie



## # TANINGES/CULTIVER ENSEMBLE

Initié en 2009 par quelques familles, le projet du jardin partagé de Talinges s'est véritablement concrétisé l'année suivante grâce à un financement de la région Rhône-Alpes. Situé à l'arrière du cimetière, sur une parcelle communale de 350 m<sup>2</sup>, le jardin regroupe aujourd'hui plusieurs entités : la crèche "Les p'tits bouts" (co-initiatrice du projet) et ses 80 enfants, deux classes de l'école maternelle (depuis l'an passé) ainsi que dix familles adhérentes de l'association. Chaque structure cultive son petit jardin indépendamment des autres et quand elle le souhaite. Toutes ont fait le choix de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Les familles, quant à elles, se retrouvent une fois par semaine pour cultiver en commun les légumes et plantes qu'elles ont choisis ensemble en début de saison : haricots, pommes de terre, choux, courges, plantes aromatiques, mais aussi groseilles, framboises, fraises... pour le plaisir des enfants. Les récoltes sont partagées équitablement en fonction du temps passé par chacun au jardin. Lieu de rencontre, de partage, le jardin est aussi un lieu d'apprentissage, parce qu'il est indispensable de montrer aux jeunes générations que l'alimentation commence par la terre et la graine, et pas au supermarché. Une autre vocation du jardin est d'ailleurs de créer du lien entre les générations. A noter que ce projet est géré par une association, "La Brouette et le Panier", qui regroupe également une centaine de familles organisée en circuit court avec des producteurs locaux pour consommer chaque quinzaine des produits alimentaires de qualité, issus de la région. ■

Une des vocations du jardin est de créer du lien entre les générations.



La brouette et le panier



La brouette et le panier



La brouette et le panier



La brouette et le panier



## # PASSY/UNE DÉMARCHE SOCIALE



CAJUE de Haute-Savoie

Avec son Jardin des Cimes installé sur le Plateau d'Assy, la commune de Passy a fait le choix du développement durable et a réussi l'exploit de concilier respect de l'environnement, pédagogie, reconversion économique et réinsertion professionnelle. Ouvert au public en juillet 2008, l'endroit est né de la volonté de construire un site à la fois touristique et pédagogique sur le thème de l'environnement, et de faire travailler une entreprise de réinsertion pour mener à bien le projet. Ce jardin contemporain de 2,5 ha, situé à 1 000 m d'altitude face au mont Blanc, est géré par l'association Le Jardin des Cimes, qui compte 80 membres en 2013. Celle-ci a pour ambition d'inscrire le jardin durablement comme un lieu de référence culturelle et pédagogique, au travers de l'aménagement des jardins, des animations et formations ainsi que des représentations artistiques. L'association Jardin des Cimes se reconnaît aussi dans les valeurs de l'éducation populaire et se veut un acteur important du développement local.

En pratique, le Jardin a naturellement fait le choix du 100 % biologique. Aucun engrais de synthèse, ni pesticide ou herbicide industriel n'est utilisé pour faire pousser les centaines de variétés de plantes et fleurs. Pour jouer le jeu à fond, une zone spécifique a même été confiée à un producteur bio qui fournit la cantine de l'école du plateau d'Assy et Amaplace sur la Terre, un groupe de consommateurs du Pays du Mont-Blanc. Parallèlement à cette démarche environnementale, le projet a aussi une forte dimension sociale. Le Jardin met des parcelles de terre à la disposition des plus défavorisés, notamment via un groupe de convivialité baptisé "de la Terre aux Cimes". L'idée : leur permettre, en compagnie de deux assistantes sociales et deux animateurs jardin, de réapprendre à vivre

au rythme de la nature ; il s'agit d'un outil local de socialisation et de remobilisation individuelle et collective, dans le cadre d'une expérience de jardinage guidé et convivial. L'association Jardin des Cimes a aussi mis en place en 2013 (avec le soutien de la mairie de Passy, la fondation Bonduelle et la Région Rhône-Alpes) le jardin partagé Saveur Jardin. D'une surface de 100 m<sup>2</sup>, situé à Chedde, sur la commune de Passy, il est destiné à des bénéficiaires de l'Association cantonale d'aide alimentaire. Concrètement, la démarche se traduit par des ateliers de jardinage bio et des ateliers "cuisine" avec les produits du jardin. Outre le Jardin des Cimes, Passy compte une autre initiative de jardin collectif. Géré par l'association Colocaterres, le Jardin des Palabres est un espace partagé qui réunit une centaine d'adhérents, de tous âges et de toutes origines. Il propose aux habitants de Passy de jardiner dans le cadre d'un fonctionnement participatif sur des parcelles collectives ou individuelles, ainsi que des espaces communs. Il s'agit également de favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle et de sensibiliser la population à l'environnement et à la citoyenneté. La production potagère se fait dans les règles d'éco-responsabilité, en appliquant les principes de l'agriculture biologique, en favorisant la biodiversité, en intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets. ■

Le jardin devient un lieu de référence culturelle et pédagogique.



CAJUE de Haute-Savoie

## "JE PRÉFÈRE LA GESTION DIFFÉRENTE À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE"

Frédérique Imbs - CAUE 74



### INTERVIEW DE MAURICE CANAUX, À AIX-LES-BAINS

**Directeur du service Parcs et jardins de la commune d'Aix-les-Bains, Maurice Canaux est aussi formateur au sein du Centre national de la fonction publique territoriale, et participe au jury national du label Villes et Villages Fleuris. Depuis plusieurs années, il pratique un mode de gestion raisonnée des espaces verts. En voici les grands principes.**

#### **PAYSAGES > Quelle est votre approche de la gestion différenciée ?**

**Maurice Canaux >** À Aix-les-Bains, je n'ai pas mis en place une gestion différenciée mais une gestion différente. Et j'insiste bien sur cette nuance de vocabulaire. La gestion différenciée suppose la sanctuarisation des espaces verts. C'est pour moi un paradoxe quand on travaille avec la nature qui est par essence évolutive. La gestion différenciée comprend une classification de ces espaces, avec une répartition cartographique précise, ce qui a tendance à rendre les choses immuables, donc là encore contraires à la nature. Ce travail de classification étant long et contraignant - puisqu'il faut répertorier l'ensemble des espaces, le mobilier urbain, les pratiques d'arrosage, de fleurissement... - ne peut pas être continuellement remanié. Or, on le sait bien, un espace défini en classe 2 une année peut très bien passer en classe 3 ou 4 la suivante et vice-versa. C'est pour intégrer cette potentialité d'évolution que je préfère parler de gestion différente plutôt que de gestion différenciée.

#### **PAYSAGES > En quoi consiste concrètement cette gestion différente ?**

**M.C. >** C'est une démarche qui tient compte des usages, de la pratique des lieux. Quand je suis arrivé à Aix-les-Bains en 2006, le fleurissement était très horticole, relativement classique. La Ville était certes fleurie mais ce fleurissement pas forcément optimisé ni adapté. Or, on ne traite pas un rond-point de la même façon qu'un parc comme celui des Thermes par exemple ; le premier sera très marqué pour être visible de loin tandis que dans le parc, où l'on se promène à pied, on jouera plutôt sur les nuances de couleurs, les subtilités de feuillage, et pourquoi pas les odeurs. Il en est de même pour les espaces engazonnés : la hauteur de l'herbe et les interventions sur les

tontes seront différentes selon que l'on a affaire à une esplanade au bord du lac ou à un terrain de jeu dans un parc.

#### **PAYSAGES > Comment cette nouvelle approche a-t-elle été accueillie par les agents de votre service ?**

**M.C. >** Passer d'une pratique ostentatoire, basée sur un fleurissement intensif, à une approche plus nuancée et sélective introduisant des graminées, des vivaces, des plantes évolutives... ne s'est bien sûr pas fait du jour au lendemain. Il a fallu expliquer, démontrer, informer... Les agents, qui sont d'excellents techniciens, ont suivi une formation spécifique dès la première année.

"Au fil de l'eau", nouvel aménagement du lac du Bourget



Frédérique Imbs - CAUE 74

Frédérique Imbs - CAUE 74



Frédérique Imbs - CAUE 74



Frédérique Imbs - CAUE 74



Exemples de plantations en bordure de route.

Aujourd'hui, ils se sont approprié ces nouvelles méthodes de travail et sont totalement impliqués. Et cela d'autant plus que ces méthodes, outre le fait qu'elles favorisent une meilleure gestion, amènent une réelle valeur ajoutée au travail quotidien. J'ai d'ailleurs mis en place un système de management participatif qui permet à nos équipes d'être responsables de leurs décisions, de prendre des initiatives, ce qui est très valorisant. Les agents ne sont plus des exécutants, ni des jardiniers-décorateurs ; ils sont devenus de véritables acteurs des espaces verts dans la ville. Et cela touche à la botanique certes, mais aussi à l'environnement, à l'architecture, à l'urbanisme...

La place de la nature en ville est essentielle mais ne doit pas être omniprésente

### PAYSAGES > Quelle est justement, selon vous, la place de la nature dans la ville ?

**M.C** > Elle est bien sûr essentielle mais elle ne doit pas être omniprésente. S'il faut du vert dans la ville, je dirais qu'il faut aussi laisser sa place à l'urbain ; c'est ce juste équilibre qui crée l'identité de la commune. Là encore, la gestion différente s'applique car tout dépend des usages. Et puis la nature existe aussi en dehors de la ville ; il faut inciter les habitants à sortir de l'agglomération pour aller découvrir la "vraie" nature. Pas question de planter des marguerites ou des coquelicots

dans la ville par exemple, sauf pour une thématique particulière ou de manière anecdotique. Je crois par ailleurs que si l'on veut faire accepter la nature en ville, sur des terrains où le foncier aurait pu être utilisé pour construire, il faut qu'elle reste "supportable", au sens des Anglo-saxons qui parlent de "supportable development" plutôt que de développement durable.

### PAYSAGES > À propos de développement durable, qu'avez-vous mis en place pour réduire l'impact sur l'environnement ?

**M.C** > A côté du "zéro phyto" et de la lutte biologique intégrée, nous avons mené une réflexion sur l'eau. Ainsi, nous avons mis en place un système d'arrosage automatique à la fois dans la ville et dans nos serres afin de réduire nos consommations. Et quand cela s'y prête, nous choisissons ce que j'appelle les plantes "chameaux" qui ne nécessitent pas d'arrosage du tout. Côté équipements, nous nous sommes dotés d'une chaudière à plaquettes pour valoriser nos bois de broyage qui auparavant partaient en déchèterie. Enfin, récemment, nous avons fait réaliser un audit énergétique sur nos bâtiments et nous allons réaliser un investissement de 20 000 euros par an sur trois ans pour améliorer leur isolation et éviter les pertes de chaleur. ■

Les serres de production florale



Frédérique Imbs - CAUE 74



Frédérique Imbs - CAUE 74

Aire de stockage du bois de broyage

Frédérique Imbs - CAUE 74



Frédérique Imbs - CAUE 74



Le Jardin japonais (à gauche) et le Jardin vagabond (à droite).

# A LA RECONQUÊTE DES CENTRE-VILLE

Romain Blanchi - CAUE 74

Places, parcs, promenades piétonnes...  
Le renouveau de ces espaces publics  
replaces la nature au cœur de nos  
communes. Grande ville ou petits villages,  
celle-ci est essentielle à la qualité de vie.  
Exemples d'aménagements récents à  
Ambilly, Cran-Gevrier et Duingt.

Le parc Beauquis, à Ambilly.

## # AMBILLY/UN POUMON VERT DANS LA VILLE

La rénovation du parc municipal Jean Beauquis, cœur d'Ambilly, s'inscrit dans le cadre global de la restructuration des espaces publics autour de la mairie. Issu d'un don fait à la commune d'Ambilly par la famille De Buttet-Babuty, le parc Jean Beauquis a été aménagé au début des années 1980. Depuis bientôt trente ans, il fait partie des équipements incontournables de la ville. Mais au fil des ans, le parc a subi les affres du temps, et ce malgré l'entretien attentionné des services municipaux. La Ville a donc décidé d'engager un grand programme de rénovation du parc, avec trois objectifs majeurs : améliorer la sécurité, permettre une gestion différenciée des espaces verts, "relier" physiquement les deux espaces complémentaires que sont le parc et le Clos Babuty voisin, en réaménageant la rue Jean Jaurès qui les sépare. *"Nous souhaitons retrouver un seul et unique espace urbain, dans l'esprit du domaine Babuty initial, précise le maire. Il s'agissait de redonner une identité forte au centre de la commune, avec un impératif de renaturation."*

### DES ESPACES RECONNECTÉS

La réponse d'ADP Dubois, agence retenue par la Municipalité, s'est basée sur la refonte de l'articulation entre la rue et le parc. *"Nous avons choisi d'ouvrir le parc sur la ville, d'encourager les perméabilités aussi bien visuelles que physiques entre l'urbain et la nature,"* explique le paysagiste Jean-Claude Dubois. Ainsi, la place de la mairie est largement ouverte, de façon à en faire un parvis. Une promenade piétonne sur le mail Jean Jaurès longe le parc et mène à la place du Clos Babuty. Elle assure la mise en valeur des bâtiments et articule les deux parcs. Le terre plein central est conservé en prairie et des traversées en béton sont réalisées au niveau des passages stratégiques, face aux allées du parc et au droit des accès riverains. A l'est de la chaussée, le trottoir est maintenu et la clôture du parc du Clos Babuty est remplacée par un large massif de

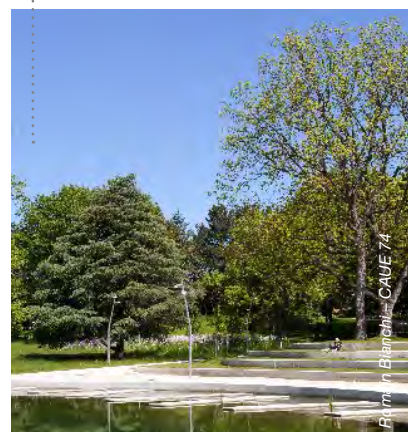
vivaces valorisant le seuil du parc et la continuité végétale entre les deux parcs. Une noue de collecte et d'infiltration des eaux pluviales du mail est réalisée en bordure de parc, constituant une limite naturelle en remplacement de la grille de clôture. Cette noue permet une gestion aérienne et un traitement alternatif des eaux pluviales sous la forme d'un filtre à roseau.

### LA QUESTION DE L'EAU

Au cœur du projet, un seul bassin d'environ 1 000 m<sup>2</sup> vient remplacer les plans d'eau existants. De forme naturelle, il est composé de quatre secteurs distincts (cascadelles, jardin d'eau, miroir d'eau et roselière), ce qui apporte une diversité à la fois esthétique et végétale. Cette variété se retrouve dans les plantations terrestres ; les espaces engazonnés alternent avec les prairies florifères, les sous-bois et les massifs de vivaces. *"Nous avons choisi de jouer sur la diversité pour favoriser la biodiversité,"* déclare Jean-Claude Dubois. Des espèces animales, comme le geai des chênes, l'écureuil roux ou le héron cendré, se rencontrant d'ordinaire en milieux plus sauvages, affectionnent tout particulièrement le parc.

Dans cet espace paysager mais néanmoins urbain, sont aménagés des aires de jeux et des cheminements propices à la promenade. Pour les revêtements du parc, l'ensemble des bordures et caniveaux en brique ont été démontés et les cheminements repris en béton sablé. Les massifs d'arbustes et de vivaces délimités par une bordure de brique ont eux été redimensionnés et limités par un simple trait de scie dans l'enrobé existant ou le béton réalisé. Le profil des allées existantes a été corrigé lorsque nécessaire pour être conforme aux normes PMR, un simple rabotage de la structure étant suffisant dans la grande majorité des cas. Enfin, dans un souci de sécurité, tous les cheminements ont été éclairés. La mise en lumière du projet se veut cependant très sobre, dans un souci d'économie d'énergie et d'écologie. ■

Le nouveau parc participe à l'identité du centre-ville.



## # CRAN-GEVRIER/UN NOUVEAU VISAGE POUR LE QUARTIER DU VALLON

Créer un nouveau cadre de vie, agréable et convivial, avec des espaces publics totalement rénovés, et redynamiser le pôle commercial de proximité, tels étaient les objectifs poursuivis par la commune de Cran-Gevrier en lançant en 2008 le grand chantier de rénovation du Vallon. "Le quartier souffrait d'une image injustement dévalorisée, explique le maire. Il fallait donc le requalifier en travaillant notamment sur les deux espaces publics existants que sont la place de l'Étala et la place Jean Moulin." Pour cela, l'équipe municipale a fait appel à l'agence lyonnaise AxeSaône, à laquelle est confiée une mission complète de maîtrise d'œuvre. "Le site disposait d'une situation géographique privilégiée, précise Boriana Paroucheva, architecte du projet, avec de nombreuses ouvertures sur le grand paysage, un cadre paysager remarquable hérité de la structure urbaine de l'îlot ouvert à forte présence végétale, des espaces publics nombreux mais peu hiérarchisés et pâtissant d'une image vieillissante...".

### UN ENSEMBLE COHÉRENT

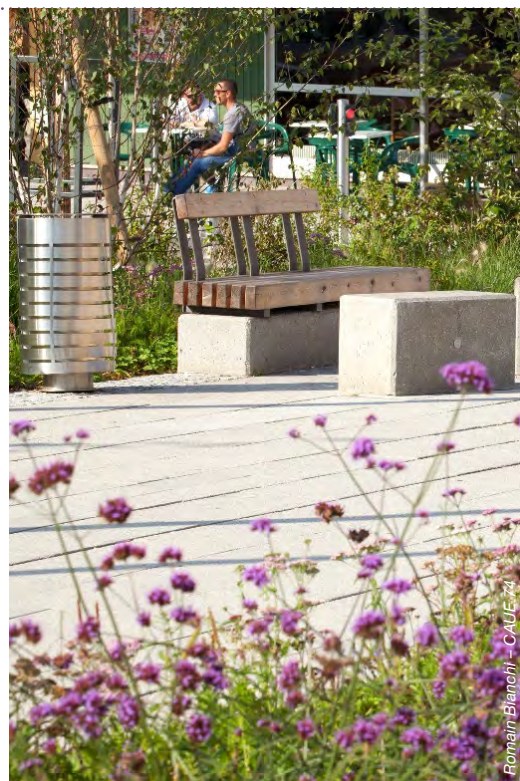
Pour redonner une identité qualitative au quartier, l'agence a choisi de réécrire et de réorganiser l'ensemble des espaces publics du centre, tout en magnifiant le patrimoine existant. Aménagement piétonnier, éclairage, maintien du marché, redynamisation commerciale, offre de stationnement... étaient autant d'éléments à prendre en compte. Les paysagistes ont travaillé sur l'unité et la lisibilité de l'ensemble, tout en développant les spécificités et la richesse de chaque lieu. Il fallait aussi améliorer les articulations entre les différents espaces afin de fluidifier la perception et les pratiques des lieux. "Nous avons travaillé sur la couture entre les différentes zones pour redonner une cohérence à l'ensemble," explique l'architecte. L'approche purement fonctionnelle adoptée dans les années 70-80 a été par ailleurs gommée pour que chaque population (enfants, personnes âgées...) retrouve sa place dans le quartier.

### DEUX PLACES QUI COMMUNIQUENT

Deux espaces jouent un rôle majeur dans cette nouvelle configuration : la place Jean Moulin et la place de l'Étala. Vide et peu équipée, la place Jean Moulin était isolée par des gradins et deux halles existantes qui constituaient une coupure avec les écoles. D'où l'idée d'ouvrir le fond de la place en supprimant halles et gradins, ce qui permet de créer une liaison en pente douce. A la fois lieu de passage et de rencontre, la place devient donc le prolongement naturel du parc des Pervenches. De part et d'autre, des espaces végétalisés descendent jusqu'au milieu de l'ancienne place.

Véritable articulation urbaine, la place Jean Moulin pacifie l'interface entre le cœur d'îlot occupé par des équipements scolaires et l'avenue Beauregard.

De son côté, la nouvelle place de l'Étala permet de répondre aux besoins quotidiens des habitants, avec un large espace dédié aux piétons et un plateau destiné au stationnement et au marché, le tout étant paysagé. La zone piétonnière, équipée de bancs, d'accroches vélos et végétalisée, donne la possibilité de s'y attarder pour des moments de convivialité. Elle offre également une vitrine aux commerces : "La qualité des espaces urbains est essentielle à l'activité commerciale," précise le maire. Au nord, la petite place, accueillant de nouvelles boutiques, constitue un patio urbain, avec un équipement soigné. 27 places de stationnement sont aménagées sur le plateau, où se tient également le marché. L'ensemble de ces espaces publics sera planté d'espèces végétales persistantes, plutôt des variétés locales, qui amèneront ombre et fraîcheur l'été. Le tout forme aujourd'hui un système paysager et urbain unique. Places, placettes, parvis, jardins sont articulés et hiérarchisés les uns par rapport aux autres afin de donner place à une grande variété d'usages et de structurer un cadre de vie de qualité. ■



Romain Blanchi - CAUE 74

Les paysagistes ont travaillé sur l'unité et la lisibilité des différents espaces.



Romain Blanchi - CAUE 74



## # DUINGT/QUAND LE VILLAGE RETROUVE SON CENTRE

La commune de Duingt mérite bien son titre de "Perle du Lac". Posé entre le grand et le petit lac d'Annecy, le village bénéficie d'un emplacement privilégié. Doté de deux châteaux et d'un vieux centre ancien, il est également riche d'un patrimoine bâti de qualité. Duingt souhaite cependant améliorer son attractivité. Contenu entre la route départementale et l'ancienne voie ferrée, son centre tourne le dos au village médiéval niché au creux de l'éperon rocheux. Sa façade lacustre est interrompue par la route départementale dangereuse, au langage autoroutier. Si la rive du lac est généralement accessible au public, c'est moins le cas au centre du village, où un parcellaire majoritairement privé limite cet accès. Quant à l'espace public, il est déstructuré et nécessite d'être revalorisé.

Face à ce constat et suite au nouveau PLU mis en place en septembre 2012, la Municipalité a décidé de lancer un concours de paysage. "Notre objectif était d'embellir notre centre tout en lui donnant une vraie identité et en créant du lien avec les autres parties du village," explique le maire. Autres éléments imposés dans le cahier des charges de la commune : conserver aux lieux existants leur usage actuel, remettre à jour les nants et ruisseaux irriguant le territoire, travailler sur l'éclairage et la place du végétal, et surtout faire oublier la présence de la route départementale.

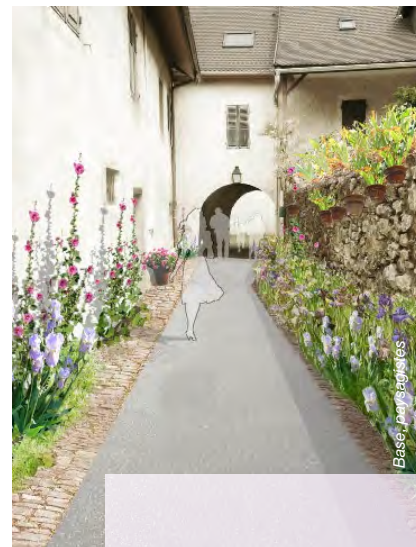
### QUATRE ENTITÉS PAYSAGÈRES

Après délibération, c'est l'équipe de l'agence lyonnaise BASE qui a retenu les suffrages. "Nous avons d'abord été séduits par la beauté du site et son côté atypique," affirme Bertrand Vignal, paysagiste de l'agence. La discordance marquée entre le vieux village et la partie plus récente nous a paru intéressante à traiter. Quant à la contrainte de la route départementale, c'était un vrai défi à relever." Le projet repose sur quatre entités clairement identifiées. La place Saint-François est le lieu de contemplation du lac ; sa forme trapézoïdale converge l'attention vers la rive du lac, sur lequel se déploie un ponton en bois. Au centre du bourg, la nouvelle place du Marché apparaît comme le lieu de centralité des activités, créant pour le secteur urbain une indispensable convergence. Désormais réservées aux cheminements piétons, les allées de l'Église sont bordées d'un jardin humide situé à la place de l'ancien lavoir, ce qui en fait une grande aire de promenade. Enfin, le projet prévoit de rééquilibrer la RD dans un gabarit plus urbain au niveau du passage du centre-village. "Nous avons choisi de tourner le dos à la route et de modifier les parcours internes au village," précise Bertrand Vignal.

### TRAMES PAYSAGÈRES

Côté végétal, la ville de Duingt est bordée par une nature généreuse, forêts, boisements, prairies, jardins de pied de murets... que l'on retrouve à l'intérieur du projet. Le paysage végétal alentour pénètre dans les interstices et les espaces libres et accompagne les différents édifices pour les mettre en valeur. Des espaces privilégiés sont mis en avant par une végétation magnifiée.

Ainsi, les allées de l'église, ouvertes aux piétons, assurent une liaison privilégiée avec le vieux village par le clos jardiné. Elles sont accompagnées par un alignement de frênes ; sous leur ombrage sont présents des bancs qui invitent à la détente. Guidant la vue vers l'horizon et le grand paysage, la place Saint-François affiche un moirage au sol, créé par des dalles béton. Cet espace minéral, ponctué de mobilier, est encadré par un alignement de frênes et de massifs plantés, rappelant les pieds de murs de l'enclos de l'église.



Le projet d'aménagement propose de retrouver une continuité d'espaces publics, de la montagne au lac, tirant parti du contexte topographique et hydrographique exceptionnel du site et amenuisant les ruptures engendrées par le réseau viaire.

Il s'agit également de densifier le centre-village pour reconstituer des limites nettes en assurant sa revitalisation par une couture urbaine délicate inspirée du parcellaire ancien.

Un clos jardiné piétonnier facilitera par ailleurs la liaison du centre vers le village historique.

Mettre en valeur les dégagements pittoresques sur le lac en contraignant la circulation de la RD tout en favorisant de larges espaces panoramiques constitue une autre composante forte du projet. ■



Le projet retenu vise à revitaliser le centre du village.

# CONCOURS

"PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE"

# PALMARÈS 2013

## # VISITES DES COMMUNES "NON LABELLISÉES"

### CATÉGORIE 1 (- de 1 000 habitants)

- 1<sup>er</sup> prix : Saint-Sigismond
- 2<sup>ème</sup> prix : Serraval

> Ont participé : Bluffy, Eloise, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, Morillon, Six-Fer-à-Cheval, Vallorcine, Vaulx, Villy-le-Bouveret.

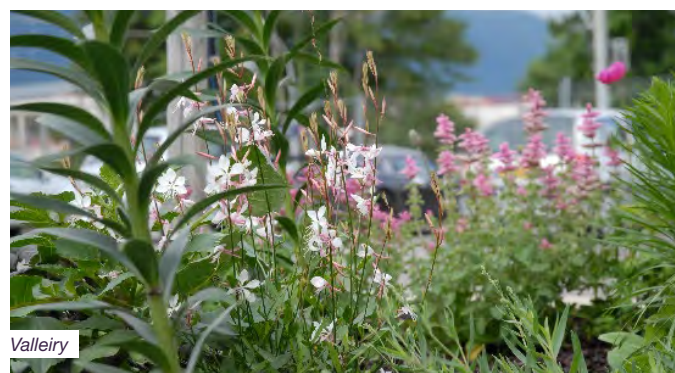


Saint-Sigismond

### CATÉGORIE 3 (+ de 2 000 habitants)

- 1<sup>er</sup> prix : Valleiry
- 2<sup>ème</sup> prix : Veigy-Foncenex

> Ont participé : Doussard, Neuvecelle, Sciez-sur-Léman, Taninges.



Valleiry

### CATÉGORIE 2 (de 1 000 à 2 000 habitants)

- 1<sup>er</sup> prix : Chilly
- 2<sup>ème</sup> prix : ex-æquo Arbusigny
- 2<sup>ème</sup> prix : ex-æquo Maxilly-sur-Léman

> Ont participé : Choisy, La Tour, Marin.



Chilly

### PRIX SPÉCIAUX (tous labels confondus)

- Chilly : pour l'approche paysagère dans la gestion du territoire
- Marin : pour la création et l'expression dans le fleurissement
- Maxilly-sur-Léman et Neuvecelle : pour la reconquête du littoral
- Les Contamines-Montjoie : pour la valorisation touristique du patrimoine
- Rumilly : prix du jardinier et du projet pédagogique



Marin



## # VISITES DU JURY DÉPARTEMENTAL POUR LA PRÉSÉLECTION AU CONCOURS RÉGIONAL 2014 (retenu pour concourir à l'obtention de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> fleur)

- 1<sup>ère</sup> fleur : Saint-Sigismond, Arbusigny, Chilly, Marin, Maxilly-sur-Léman, Valleiry.
- 2<sup>ème</sup> fleur : Pringy, Sillingy, Veyrier-du-Lac.
- 3<sup>ème</sup> fleur : Cran-Gevrier, Les-Contamines-Montjoie.
- 4<sup>ème</sup> fleur : Sallanches.

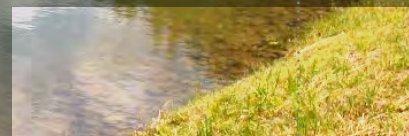
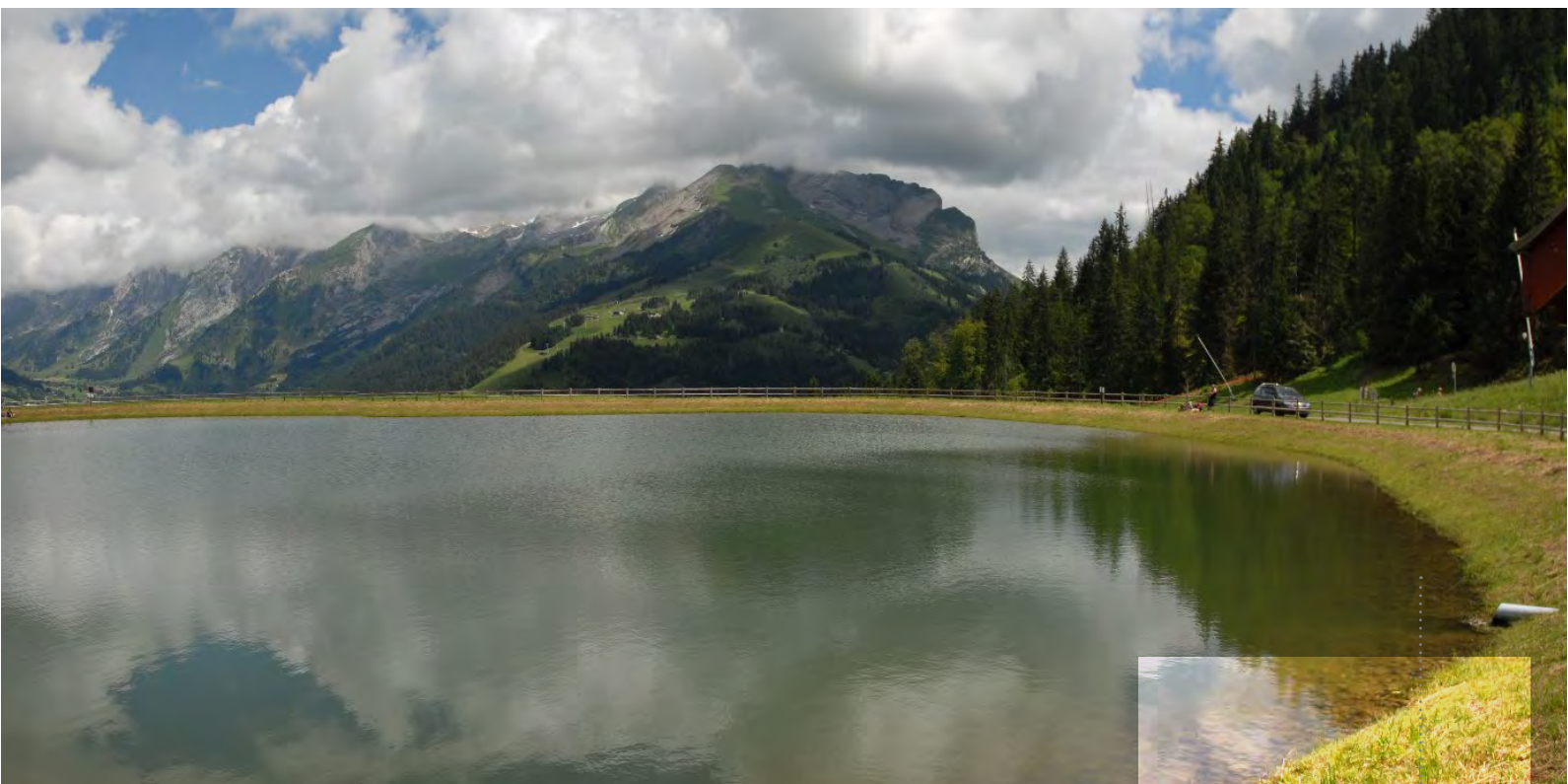
> Ont participé : toutes les communes non labellisées et Annemasse, Bonneville, Chapeiry, Cran-Gevrier, Duingt, Faverges, La Clusaz, Le Grand-Bornand, Les Contamines-Montjoie, Messery, Metz-Tessy, Passy, Pringy, Rumilly, Saint-Jorioz, Sallanches, Sillingy, Veyrier-du-Lac.

## # RÉSULTATS DU CONCOURS RÉGIONAL 2013 (tous labels confondus)

- 1<sup>ère</sup> fleur : Bluffy, Choisy, Éloise, Taninges.

> Ont participé : Sciez, Massongy, Margencel, Ambilly.

## # DES POLITIQUES DE FLEURISSEMENT À DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES



L'évolution du concours départemental "Paysage, fleurissement et cadre de vie", menée par le Caue, a pour objectif une meilleure valorisation des aménagements paysagers dans les projets des collectivités.

Le territoire de la Haute-Savoie se distingue aujourd'hui par son dynamisme démographique qui impacte fortement l'évolution des paysages, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou d'aspect plus rural. Dans un cadre naturel et montagnard toujours plus sublimé, la question de l'aménagement du paysage dit "ordinaire" est l'enjeu prioritaire de ce

concours. Ce paysage "ordinaire" est, partout, celui de notre quotidien, celui que nous observons sur les routes une grande partie de notre temps, celui des zones d'habitations d'ortoirs, des zones commerciales, des espaces publics, etc.

Ce sont ces paysages-là que les collectivités s'efforcent d'aménager pour les rendre plus harmonieux et agréables à vivre. Les politiques des communes ont donc évolué ces dernières années pour aller d'un simple fleurissement de "décoration" vers une démarche plus globale d'amélioration du cadre de vie et du paysage. ■

*Retenue d'eau pour l'enneigement  
artificiel, La Clusaz*

# Concours Paysages fleurissement et cadre de vie



## # L'ÉVOLUTION DU CONCOURS REBAPTISÉ "PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE"

Le concours départemental a évolué depuis plusieurs années. Le jury qui l'anime, composé de professionnels, mesure lors de ces visites estivales, l'ensemble des composantes du cadre de vie des communes. Cette évolution va d'ailleurs dans le même sens que l'évolution des critères nationaux et régionaux du label Villes et Villages Fleuris.

Dans les critères de notation, sont observés le patrimoine végétal, la diversité florale, l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires comme le paillage, mais aussi le choix des bonnes espèces au bon endroit, l'économie en eau, la mixité et l'accessibilité des espaces piétons et cyclables. Noter le cadre de vie, c'est aussi noter l'importance que donne une collectivité à

la maîtrise de l'affichage publicitaire, à la maîtrise de la propreté sur l'espace public, et à ses efforts d'harmonisation du mobilier urbain et d'éclairage. Enfin, observer le cadre de vie, c'est observer la démarche de la commune pour la maîtrise du paysage agricole, de l'urbanisation et du fragile équilibre entre densification et maintien du végétal dans l'espace public et privé.

Au-delà des critères objectifs, le jury prend également en compte la participation de la commune à l'animation et la sensibilisation à l'environnement (marchés aux plantes, actions pédagogiques, fêtes des jardins, etc.). La motivation des élus, l'organisation des services et la valorisation de la politique paysagère et environnementale sont appréciées.

## # UNE ÉVOLUTION QUI DEMANDE UN ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement du Caue va au-delà de l'animation du concours départemental. En effet, le passage du jury est trop bref pour avoir le temps d'assister la commune sur l'ensemble de ces critères. Dans le conseil apporté aux communes, le Caue peut analyser de manière transversale les besoins de la commune et ses enjeux en termes de paysage.

Quel rapport entretient un paysage avec ses usagers ? Dans quel tissu urbain va-t-il s'organiser et se révéler ? Quel mode de gestion

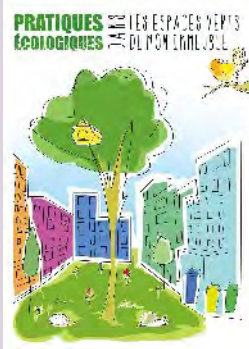
du végétal et de l'espace public est le plus approprié ? L'objectif étant d'aider la commune à intégrer les éléments de paysage dans ses programmes d'aménagement en prenant en compte un maximum de paramètres : identité du lieu, valeur architecturale du bâti, forme urbaine et paysagère, qualité esthétique de l'espace.

La richesse du réseau des Caue permet aussi aux communes qui le souhaitent d'avoir accès à une collection de références d'aménagements et d'expériences dans le département et ailleurs. ■

**Antoine Deneuveille**  
conseiller paysage, Caue de Haute-Savoie



## ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ EN LOGEMENT COLLECTIF



Dans ce guide proposé par le Groupe de diffusion d'informations sur l'environnement (GDIE), on découvre notamment comment accueillir les oiseaux, changer certaines pratiques de plantation, de tonte ou de désherbage pour favoriser la faune et la flore, éviter les traitements chimiques, installer un composteur collectif, économiser l'eau... Les actions présentées, en plus de favoriser la biodiversité et de permettre une utilisation des espaces verts respectueuse de l'environnement, sont généralement simples à

mettre en œuvre, peu coûteuses, voire génératrices d'économies. Et elles participent le plus souvent à l'amélioration du cadre de vie des résidents. Ce guide s'adresse en priorité à tout conseil syndical de copropriétaires ou à toute association de locataires souhaitant faire évoluer les pratiques de gestion et d'utilisation des espaces verts de son immeuble vers des pratiques plus écologiques. Il peut également servir à des syndicats ou à des bailleurs souhaitant améliorer leur gestion des espaces verts, ainsi qu'à des sociétés de jardinage intervenant dans des résidences collectives.

### Pratiques écologiques dans les espaces verts de ma résidence

Téléchargeable gratuitement sur le site [www.gdie-asso.org](http://www.gdie-asso.org).

## UN ABÉCÉDAIRE SUR LES MÉTIERS DU PAYSAGE



Fondé en 1963, l'Unep – les entreprises du paysage – a fêté cette année un demi-siècle de passions et d'actions au service de la profession. Pour l'occasion, l'Unep publie un ouvrage de référence sur les jardins et les hommes qui les façonnent. Édité avec le Cherche Midi éditeur, *Des jardins et*

*des hommes* est un ouvrage tout public, qui fera le bonheur des initiés comme des amoureux des beaux jardins ! A mi-chemin entre beau livre d'images et manuel technique, cet abécédaire enchanté est un parcours de découverte des métiers du paysage. Richement documentée, chaque lettre de l'alphabet illustre quelques-unes des nombreuses facettes du métier de jardinier paysagiste. De l'Arbre au Potager, en passant par la Biodiversité et le Lien social, laissez-vous guider à travers la profession et les plus belles créations des Experts Jardins qui sculptent, soignent et magnifient nos jardins et nos espaces verts.

### Des jardins et des hommes, 50 ans de passions et d'actions

Le Cherche Midi Éditeur - Collection Hors-collection.

## COINS DE PARADIS



Qu'ils soient baroques, classiques ou contemporains, d'Europe ou d'Asie, les jardins sont des paradis façonnés par la main de l'Homme, où nature et architecture ne forment plus qu'un. Ce beau livre nous invite, par l'image et par le texte, à découvrir un vaste

panorama des jardins les plus remarquables qui aient été créés au fil des siècles à travers le monde. Un livre d'exposition mais ce n'est pas désagréable quelquefois. L'auteur a passé quinze ans à parcourir le monde pour rapporter les vues des plus emblématiques des jardins : l'Alhambra, Versailles, Central Park, les villas italiennes..., jardins japonais, jardins anglais, jardins français, jardins arabes, jardins chinois, jardins baroques, jardins contemporains..., autant de chefs d'œuvre de l'humanité.

### Souvenirs du Paradis

Johann Kräfftner, éditions Actes Sud, 30 x 25, 434 pages, 59 euros.

## POUR UNE VILLE DURABLE



Quartiers durables, écoquartiers, écocités... Comment la ville durable prend-elle forme dans les nouveaux projets d'aménagement des espaces publics ? La plupart des projets présentés dans *Projets urbains durables* sont innovants en techniques mais se caractérisent également par une nouvelle approche de la commande plus à l'écoute du contexte social et des initiatives citoyennes. Cet ouvrage collectif rappelle les piliers du développement durable : ancrage au territoire, gestion des eaux, économie d'énergie et approche collective des projets... à travers les points de vue de quelques spécia-

listes. Les projets sont révélateurs d'une démarche d'aménagement durable en pleins tâtonnements. Tous posent la question du site – comment s'inscrire dans l'existant et le transformer ? – de l'interdisciplinarité, des nouveaux territoires de projets à la périphérie des villes.

### Projets urbains durables

Collectif, sous la direction d'Ariella Masboungi, collection projet urbain/meddtl, éditions Le Moniteur, 172 p. février 2012, 39 euros.

## JARDIN BIO



Les engrais verts sont un peu la panacée du jardinier bio ! Aisés à cultiver, ils protègent le sol, le fertilisent, l'ameublissent, le nettoient des "mauvaises herbes" et attirent les indispensables insectes pollinisateurs. Responsable des jardins de Terre vivante, Pascal Aspe, explique pas à pas et en images quels engrais verts choisir selon son type de sol. Les différents modes de

culture sont déclinés pour chaque type d'engrais (engrais vert de printemps ou d'automne...). Avec un zoom sur neuf engrais verts : phacélie, moutarde, seigle, veisce, avoine, trèfle, sarrasin, sainfoin et luzerne.

### Je sème des engrais verts - Pour un potager sain et productif

Par Pascal Aspe, docteur en biologie et chef jardinier de Terre vivante. Photographies de Jean-Jacques Raynal. Éditions Terre vivante - 96 pages - 12 euros - Collection Facile & Bio.



**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'îlot-S

7 esplanade Paul Grimault

BP 339 | 74008 Annecy cedex

Tél. 04 50 88 21 10

etudes@caue74.fr

[www.caue74.fr](http://www.caue74.fr)

